

Séance du Grand Conseil

Mardi 19 janvier 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Le point 3 (heure des questions) sera traité à 14h00

Cérémonie de découpe de la meule reçue en cadeau par M. le Conseiller fédéral Guy Parmelin à 16h00

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Mme la Présidente informe le plénum de l'annulation de la séance du Grand Conseil du mardi 26 janvier en raison du manque d'objets à traiter. La situation risque de se reproduire au mois de février.			
	2.	Dépôts Interpellations: Vincent Keller, Claude-Alain Voiblet, Nicolas Croci-Torti, Julien Cuérel,			
TRAITE	3.	(16_HQU_JAN) Heure des questions orales du mois de janvier 2016, à 14 heures	GC		
RENV-CE	4.	(16_INT_465) Interpellation Stéphane Montangero et consorts au nom du groupe socialiste - Moratoire concernant l'implémentation des nouveaux médecins : nous avons un besoin urgent de savoir où nous allons ! (Développement)			
RENV-CE	5.	(16_INT_466) Interpellation Pierre-Yves Rapaz - Dans quelles communes l'EVAM envisage-t-il d'ouvrir des centres de requérants ? (Développement)			
RENV-CE	6.	(16_INT_467) Interpellation Yves Ferrari et consort - Procédure de désaffectation de la centrale de Mühleberg : le début de la fin ? (Développement)			
RENV-CE	7.	(16_INT_468) Interpellation Catherine Labouchère et consorts - Prévention et traitement du surpoids et de l'obésité chez les jeunes : comment les rendre plus efficaces ? (Développement)			
RENV-CE	8.	(16_INT_469) Interpellation Manuel Donzé - Qu'en est-il de la politique d'aide à la création d'entreprises dans le Canton de Vaud ? Est-ce que le Conseil d'Etat en fait assez ? (Développement)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	9.	(16_POS_157) Postulat Samuel Bendahan et consorts - Pour une réinsertion professionnelle plus active avec une vision à long terme (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Co-signé par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au CE.	DECS, DSAS		
OA	10.	(258) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 8'640'000.- pour financer les travaux de maintenance d'ouvrages d'art du réseau routier cantonal pour la période 2015-2018 (1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 84 oui et 9 abstentions. (2ème débat) : art. 1 accepté. Art.2 accepté. Fin du 2ème débat. Au vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 99 oui et une abstention.	DIRH.	Modoux P.	
TRAITE	11.	(15_INT_409) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bastien Schobinger et consorts - Combien de frontaliers travaillent dans l'administration cantonale ?	DIRH.		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	12.	<p>(232) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale l'invitant à modifier la loi sur la protection de l'environnement afin d'y introduire des prescriptions sur l'introduction d'une étiquette indiquant les émissions de CO2 émises lors de la production et du transport des denrées alimentaires non-transformées et</p> <p>Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative cantonale Grégory Devaud et consorts auprès des Chambres fédérales demandant au Conseil fédéral une modification de la loi sur la protection de l'environnement afin d'y introduire des prescriptions sur l'introduction d'une étiquette indiquant les émissions de CO2 émises lors de la production et du transport des denrées alimentaires non-transformées (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1, amdt com accepté à l'unanimité. Art. 1 amendé accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 98 oui, 5 non et 4 abstentions.</p> <p>(2ème débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat.</p> <p>En vote final, le projet de décret est accepté par 110 oui.</p>	DTE.	Eggenberger J.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	13.	<p>(240) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 17 septembre 1974 sur la protection des eaux contre la pollution (LPEP) et Projet de décret accordant au Conseil d'Etat un premier crédit-cadre de CHF 80 millions destiné à financer les mesures de lutte contre les micropolluants dans les stations d'épuration (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière sur le projet de loi accepté à l'unanimité. Art. 40 accepté avec un avis contraire et une abstention. Art 40a accepté. Fin du 1er débat. Entrée en matière sur le projet de décret accepté à l'unanimité. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 101 oui, 4 non et 7 abstentions. (2ème débat) : Loi : art. 40 accepté. Art. 40a accepté. Fin du 2ème débat. Au vote final, le projet de loi est accepté par 121 oui et une abstention.. Décret : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Fin du 2ème débat. Au vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 118 oui.</p>	DTE.	Tschopp J.	
RENV-CE	14.	<p>(16_RES_030) Résolution Jean Tschopp et consorts - Plafond d'endettement et de cautionnement des communes, quelles perspectives en vue de la régionalisation des STEP ? (Développement et mise en discussion)</p> <p>Soutenue par au moins vingt députés, la résolution Jean Tschopp, formulant un vœu, est mise en discussion. Au vote, elle est acceptée par 107 oui et 8 abstentions.</p>			

Séance du Grand Conseil

Mardi 19 janvier 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	15.	(GC 128) Exposé des motifs et projet de loi du Grand Conseil modifiant la loi sur le Grand Conseil du 8 mai 2007 et Rapport du Grand Conseil sur la motion Denis Rubattel et consorts - Commission des visiteurs du Grand Conseil : plus de restrictions et moins de frais ! (2ème débat) (2ème débat) : Art. 63b, al. 1ter, amdt Kappeler accepté par 45 oui, 40 non et 23 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est infirmé par 39 oui, 54 non et 23 abstentions. Art. 63b accepté. Art. 63h, al. 2, amdt Guignard n°1 refusé par 44 oui, 70 non et 7 abstentions ; même al. 2, amdt Guignard n° 2 refusé par 6 oui, 109 non et 6 abstentions. Art. 63h accepté avec quelques avis contraires et abstentions. Art. 63k, amdt Guignard (abrogation) refusé 25 oui, 72 non et 13 abstentions ; même art, amdt Hurni (retour au texte initial) refusé par 47 oui, 54 non et 13 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est infirmé par 56 oui, 54 non et 15 abstention (=> 3ème débat à venir). Fin du 2ème débat.	GC	Wyssa C.	
TRAITE	16.	(15_INT_369) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis Rubattel - L'Islam peut-il s'engager vraiment pour la paix religieuse et sociale ?	DIS.		
TRAITE	17.	(15_INT_417) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Rochat Fernandez et consorts - Un préfet préside un congrès d'un parti politique ? Quid d'un Juge cantonal tant qu'à faire ?	DIS.		
OA	18.	(248) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Filip Uffer et consorts pour une politique d'action sociale gérontologique favorisant la participation et l'autodétermination des personnes âgées (1er débat) Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées à l'unanimité	DSAS.	Mojon G.	
TRAITE	19.	(15_INT_400) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Alain Favrod et consorts - Hôpital Riviera Chablais Vaud Valais France ?	DSAS.		
TRAITE	20.	(14_INT_258) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de Madame Catherine Labouchère et consorts - Clients américains des Retraites Populaires : quelques explications sont nécessaires	DSAS.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 19 janvier 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	21.	(15_POS_131) Postulat Mathieu Blanc et consorts - Pour une loi/réglementation cantonale du service de transport de personnes Les conclusions de la commission (prise en considération du postulat et renvoi au Conseil d'Etat) sont acceptées avec quelques avis contraires.	DECS	Schwaar V.	
TRAITE	22.	(15_INT_410) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Epars - Le canton de Vaud va-t-il contribuer par ses bovins à la diminution du réchauffement climatique ?	DECS.		
TRAITE	23.	(15_INT_403) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marie Surer et consorts - A quand la fin des "mariages d'exception" ?	DECS.		
TRAITE	24.	(15_INT_402) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Miéville - Uber-POP qui paie les charges sociales et assume les responsabilités !	DECS.		
TRAITE	25.	(15_INT_414) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero et consort au nom du groupe socialiste - Franc fort et droits des salarié-e-s : et si l'important était la participation ?	DECS		
RET	26.	(15_POS_107) Postulat Laurence Creteigny et consorts - La musique, une partition bien difficile à harmoniser ! Suite aux discussions en séance de commission, la postulante décide de retirer son postulat.	DFJC	Creteigny G.	
TRAITE	27.	(14_INT_219) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Martial de Montmollin - Créationnisme dans les écoles privées : une mauvaise évolution !	DFJC.		
RENV-T	28.	(15_INT_391) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo et consorts - Mise en oeuvre de la nouvelle loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF) : on navigue à vue... Objet renvoyé en raison de l'absence excusée ce jour de l'interpellateur.	DFJC.		26/01/2016
TRAITE	29.	(15_INT_385) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claire Attinger Doepper et consorts - Quelle évaluation du programme cantonal de la Petite enfance ?	DFJC.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 19 janvier 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	30.	(15_INT_447) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Manuel Donzé et consorts - Quelle place pour les écoles de commerce dans les gymnases vaudois ?	DFJC.		
TRAITE	31.	(14_INT_313) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Mireille Aubert et consorts - Le jazz et les musiques actuelles sont-ils des arts mineurs ?	DFJC.		

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :